

**Monsieur le Premier Ministre**

**Mesdames et Messieurs les ministres**

**Honorable assistance**

Suite aux travaux de la conférence sur la relance économique et les travaux de l'atelier dédié à l'industrie pharmaceutique, contenant des représentants des acteurs du secteur, experts, chercheurs universitaires, représentant du secteur bancaire, présidé par Monsieur le Ministre de l'industrie pharmaceutique, les participants se sont mis d'accord sur des recommandations, dont j'ai l'honneur de les présenter devant vous :

Les participants considèrent que la création d'un ministère chargé de l'industrie pharmaceutique constitue de la part des pouvoirs publics, un indicateur fort vu l'importance vitale de ce secteur et son rôle dans la relance du secteur industriel en Algérie hors les hydrocarbures, garantissant ainsi la souveraineté sanitaire du pays.

Et puisque Monsieur le Président, lors de l'inauguration de cette rencontre, a mis l'accent sur cette importance de ce point, le ministère de l'industrie a fixé comme objectif de remplacer l'importation d'une valeur de 400 Mds par la production pharmaceutique locale, par la fin de 2021.

Les participants à cet atelier, dont la majorité ( 95%) sont des acteurs du secteur, experts, chercheurs universitaires, confirment que les moyens humains, matériels et gestionnaires afin de relever ce défi sont disponibles, à condition que les recommandations suivantes, structurelles et urgentes soient prises en considération :

### **1. les recommandations urgentes :**

Dans ce volet, il s'agit de mettre en place un plan urgent, permettant aux institutions du secteur pharmaceutique de surmonter les difficultés rencontrées, menaçant leur continuité, c'est pourquoi nous proposons ce qui suit :

- a. La levée de tous les restrictions paralysant l'enregistrement des médicaments produits localement, cela puisse atteindre l'objectif de diminuer la facture de l'importation.
- b. Réactiver le comité économique de fixation des prix, chargée de désigner des représentants permanents, qui se réunissent continuellement jusqu'à la régularisation de tous les dossiers.
- c. Renforcement de l'Agence Nationale des produits pharmaceutiques par tous les moyens humains et matériels, lui permettant d'atteindre ses objectifs dans les meilleurs délais possibles, dans le respect des mesures de la sécurité sanitaire.
- d. Activer les commissions des experts médicaux, pour trancher sur les dossiers des médicaments en suspend et emmètre leurs avis le plus rapidement possible.
- e. Demander au ministère de l'énergie, d'accélérer la délivrance des autorisations d'acquisitions des matières sensibles et des produits chimiques dangereux, utilisables dans l'analyse et dans la production des médicaments, selon les mesures de la sécurité sanitaire.
- f. Mettre en place un cadre règlementaire, dans des brefs délais, lié aux médicaments bio-curatifs similaires, participant sans doute dans la diminution de la facture de l'importation.

## **2. Sur le plan structurel :**

Il s'agit dans cet aspect, de mettre en place toutes les conditions nécessaires pour une sécurité sanitaire, et la réussite de la politique dans santé publique en Algérie, afin de faire face aux urgences dues aux pandémies par exemple, ainsi que l'obligation d'instaurer tous les cadres institutionnels et juridiques pour encourager la production locale et l'exportation des produits locaux, et principalement par :

- a. La promotion de l'agence nationale des produits pharmaceutique, vers un rang des agences internationales reconnues, en l'ouvrant à deux dimensions, régionale et

internationale dans le domaine de mesure et de qualité, afin de protéger la crédibilité du produit pharmaceutique algérien sur les marchés extérieurs. Dans ce cadre, et vu la conjoncture et les futurs défis, il serait judicieux de mettre cette agence sous la tutelle du ministère de l'industrie pharmaceutique.

- b. L'adoption d'un système de fixation des prix, garantissant en même temps la disponibilité des médicaments pour les citoyens, d'une manière pérenne et avec des prix raisonnables, et tenant en compte les vrais coûts des producteurs.
- c. La prise des initiatives et l'adoption des facilitations pour créer des ponts de coopération entre le secteur de la recherche scientifique, le développement et l'innovation et le secteur de la production pharmaceutique comme :
  - L'encouragement de la signature des accords entre les opérateurs dans le domaine de l'industrie pharmaceutique ;
  - L'organisation des rencontres périodiques réunissant des porteurs de projets et des industriels pharmaceutiques ;
  - La multiplication des expositions de l'innovation dans le domaine pharmaceutique.
- d. La prise des mesures encourageant l'exportation dans le secteur, afin d'augmenter sa contribution dans la valeur des exportations algériennes, notamment :
  - La signature d'accords d'enregistrement mutuel avec les pays africains et arabes ;
  - Le réexamen de la loi sur les changes, y compris la levée de la criminalisation des échanges commerciaux étrangers ;
  - L'accompagnement du secteur financier et des banques des producteurs pharmaceutiques, en tenant compte des spécificités du secteur
  - Encourager les investissements algériens à l'étranger afin d'acquérir des réseaux commerciaux prêts à l'emploi et d'accélérer l'acquisition de parts de marché.
  - Mise en place d'une plateforme pour l'exportation de produits pharmaceutiques soutenue par un réseau de transport aérien, terrestre et maritime adéquat.

Les participants à l'atelier, et au vu des défis à venir posés par les développements thérapeutiques, recommandent en particulier la nécessité d'accélérer la mise en place des fondations pour la fabrication de produits biologiques, de vaccins et de matériaux pharmaceutiques radioactifs, utilisés dans le diagnostic et le traitement dans le domaine de la médecine nucléaire, ainsi que suggèrent aux pouvoirs publics d'encourager la construction d'une approche intersectorielle, pour permettre au secteur industriel d'atteindre ces objectifs urgents et structurels.

Les participants renouvellent une fois de plus leur volonté de mobiliser toutes leurs capacités matérielles, humaines et de gestion, pour relever le défi et faire contribuer efficacement le secteur de l'industrie pharmaceutique à la promotion des exportations hors hydrocarbures.

**Je vous remercie de votre aimable attention !**